

Stéphane Moreau reste en poste chez Nethys

« Je ne suis pas là pour protéger Stéphane Moreau. Ma préoccupation ne se résume pas à sa situation. »

Paul-Émile MOTTARD

9 soit 6 experts
proposés par les
partis + 3 indépendants
siégeront au CA de Nethys.

Stéphane Moreau est toujours membre du conseil d'administration de Nethys. Mais l'idée est de l'en écarter, et qu'il reste directeur-général.

● **Jean-Christophe HERMINAIRE**

Stéphane Moreau a été prolongé au conseil d'administration de Nethys hier soir, de même que les trois administrateurs indépendants, qui en faisaient déjà partie. Mais l'administrateur-délégué de Nethys est invité à ne pas siéger, et sa situation devra évoluer.

« J'ai exprimé au nom de l'actionnaire le souhait que M. Moreau ne soit plus membre du conseil d'administration avec voix délibérative », expliquait à la sortie de l'Assemblée générale Paul-Émile Mottard, président socialiste du CA de Finanpart, l'actionnaire de l'entreprise liégeoise.

Un contrat de directeur

L'idée approuvée à la majorité est de transformer son contrat d'administrateur-délégué en une sorte de contrat de directeur-général. Et selon Paul-Émile Mottard, Moreau « ne serait pas opposé à ce changement de statut. » Le CA de Nethys a donc reçu pour missions d'étudier juridiquement cette possibilité, ainsi que ses conséquences, mais aussi de tra-

vailler sur les rémunérations du management de la société.

« Une décision très curieuse, on tourne en rond mais il y avait une majorité », déplorait Marc Hody, administrateur écolo de Finanpart. « Une entourloupe » dénonçait le coprésident des Verts, Patrick Dupriez, qui y voit la confirmation que « Moreau restera le boss de Nethys ». Écolo persistait,

Si Écolo maintient sa chaise vide, les trois autres partis ont, eux, proposé les noms de six experts.

dès lors, à ne pas désigner l'administrateur expert qui pouvait le représenter au CA de Nethys.

« Je ne suis pas là pour défendre Stéphane Moreau », se défendait Paul-Émile Mottard. « Ma préoccupation ne se résume pas à sa situation particulière. C'est d'abord le projet industriel que l'on va redéfinir demain. La question sera quelle est la meilleure formule au niveau in-

dustriel et quel est le meilleur management pour cela. On va faire cela sans tabous. Nous avons renouvelé Finanpart, nous avons renouvelé Nethys, ce sont des changements qui sont en route. »

Stéphane Moreau reste donc en place. Un temps comme administrateur, et sans doute plus que deux temps comme manager de Nethys. C'est bien plus qu'une question de jours...

Six experts, plus trois

Néanmoins, à l'exception de la chaise vide d'Écolo, les trois autres partis ont, eux, proposé les noms des six experts, spécialistes des entreprises et de l'économie, qui sont venus remplacer les élus locaux au conseil d'administration de Nethys.

Les trois noms proposés par le PS sont Jean-François Cats (membre du comité de nomination de la Banque nationale et président de Flagey), Jacques Tison (ex-réviseur de Publifin), et Charles Delloye (ex-directeur des Tôleries Delloye-Matthieu).

Comme déjà annoncé la veille, Bernard Jurion et Olivier Servais ont été proposés par le MR, et Marc Tinant a été désigné par le cdH. Les trois indépendants qui étaient déjà administrateurs (Pierre Meyers, Philippe Delannois et François Fournier) sont prolongés. ■

MR

« Dès ce soir », avait dit Chastel

Après le « bafouillage » hésitant de la ministre MR Valérie De Bue, qui semblait moins ferme sur le sort à réserver au CEO de Nethys (hier matin sur la Première), le président des libéraux, Olivier Chastel, a tenu à mettre les points sur les « i ». « L'étape de ce jour ne valide en rien le maintien de Stéphane Moreau qui, dès ce soir, ne pourra plus être membre du conseil d'administration », a-

t-il indiqué dans un communiqué matinal. Pour le MR : « une restructuration complète du management devra suivre, comme le préconise le rapport de la Commission d'enquête parlementaire Publifin, dont toutes les recommandations doivent être mises en œuvre. Ce nouveau conseil d'administration aura un rôle important à jouer... »

Olivier Chastel précise quand même que : « à titre

personnel, j'estime toujours que Stéphane Moreau doit quitter l'entreprise. » Ce personnel signifie beaucoup. Tout le monde ne va pas si loin au MR. ■ **J.-C.H.**

PS « L'honneur perdu », selon Eerdekens

« Bonne gouvernance. Stéphane Moreau ne doit plus siéger au CA de Nethys » s'est contenté de tweeter Elio Di Rupo hier matin. Service minimum. Si la présidence du Parti socialiste admet que son ex-camarade ne doit plus

siéger comme administrateur, rien n'est dit sur ses fonctions de CEO de l'entreprise. Il faut dire que du côté liégeois, on serre encore les rangs. Moreau bénéficiait toujours, hier, du soutien de Jean-Claude Marcourt et de Willy Demeyer. Une inertie

qui a le don d'en énerver au PS. Et en première ligne Claude Eerdekens. « Il est incompréhensible que le PS national puisse cautionner ce qui se fait à Liège [...] Seul Écolo a une attitude claire et digne », a écrit le bourgmestre socialiste

d'Andenne à Elio Di Rupo. « Ce dossier, c'est l'histoire de l'honneur perdu du PS qui se prépare à la pire débâcle électorale de son histoire. Dans la région liégeoise notamment. Que fait le PS national ? Rien ! Il est au balcon ! » Bigre... ■ J.-C.H.

CDH « Il doit partir », estimait Fourny

Dimitri Fourny, voix du cdH à la Commission d'enquête Publifin, a été le premier à mettre la pression hier matin. Et si son communiqué s'intitulait, sans ambiguïté : « Stéphane Moreau doit partir ! », le chef de groupe humaniste taillait surtout un costard à Écolo, lui reprochant sa politique de la chaise vide. « Bloquer à ce stade la désignation des nouveaux membres du conseil d'administration n'a aucun sens et

freine considérablement le départ de Stéphane Moreau ! En modifiant la majorité du CA et en maintenant les administrateurs indépendants, c'est une phase de transition... »

Alda Greoli, qui a négocié la mise en place du CA de Nethys avec les autres partis, s'est elle aussi fendue de son communiqué, sur la même longueur d'onde, soulignant que « la re-composition d'un conseil d'administration est la voie la plus courte

pour opérer les changements souhaités. Le départ de Stéphane Moreau en fait partie ». Et ajoutant néanmoins, en liégeoise, que « le cdH défendra l'entreprise et ses travailleurs. » ■ J.-C.H.

ÉCOLO

Dupriez attendait, en vain

Écolo s'est dans un premier temps réjoui. « Les lignes ont commencé à bouger ». Et grâce à leur coup de gueule. Mais ce n'était pas suffisant aux yeux des verts. « Nous sommes prêts à participer au redéploiement de Nethys en envoyant un adminis-

trateur, mais il faut clairement respecter les exigences du Parlement wallon », expliquait Patrick Dupriez, le co-président. Et dans les recommandations de la Commission, il y a trois choses : 1) renouveler « intégralement » le conseil d'administration de Nethys ; 2) renouveler le

comité de direction (là, c'est en partie) et 3) « écarter les personnes dont la responsabilité est engagée dans les manquements et dysfonctionnements identifiés ». En clair : l'éviction de Moreau du CA ne suffisait pas (ni celle des trois indépendants). « Ce groupe

ne peut pas continuer avec Stéphane Moreau à sa tête. Nous voulons un engagement politique clair qu'il quitte l'entreprise. » La promesse n'est jamais venue. Dupriez ajoutait : « Écolo ne bloque rien du tout, le travail peut se faire sans nous si c'est leur choix. » Et cela été leur choix ! ■ J.-C.H.

Le double contrat qui le protège

Démettre Stéphane Moreau de son siège au CA de Nethys n'était pas si difficile. Un administrateur n'est en rien protégé, rappelle Henri Culot, professeur de droit économique à l'UCL. Contrat ou pas, on ne peut déroger à cette règle juridique. Ni préavis, ni indemnités, ni même motif à invoquer, pour autant que l'évincé ne juge pas que cette éviction porte atteinte à sa réputation.

Quand à la présence d'un membre du comité de direction au CA, elle n'est en rien obligatoire, sauf si les statuts le prévoient. Et c'était bien le cas chez Nethys. Pour que l'administrateur-délégué ne siège plus, il faut que l'Assemblée générale décide de modifier ces statuts. Mais c'est un processus plus long. La procédure doit passer par un notaire.

Doubles indemnités

Pour l'autre casquette de Sté-

phane Moreau, celle de CEO, délégué à la gestion journalière du groupe, c'est autre chose. Une rupture de contrat est possible. Mais, hors faute grave (et il faudrait qu'elle soit récente, souligne aussi le professeur), il y aura indemnités. Dans le cas du CEO de Nethys, elles seront d'autant plus lourdes, selon le député cdH Dimitri Fourny, qu'il bénéficie de deux contrats distincts : un contrat de directeur

général de Tecteo, sous statut d'employé. Et une convention de management, conclue en 2013, sous le statut d'indépendant.

Par avenant, il est prévu que si le mandat d'administrateur délégué prend fin, le contrat de directeur est automatiquement réactivé. Avec l'ancienneté qui a continué à courir durant sa suspension. Ce qui signifie, en clair, que l'administrateur délégué de Nethys dispose de deux indem-

nités de rupture.

Une situation qui irrite le chef de groupe cdH. « À mon estime, il y a matière à contester ce double contrat. C'était d'ailleurs l'avis du professeur De Broux consulté par la Commission d'enquête », estime Dimitri Fourny.

« Il ne peut pas rester »

Pour lui, la question du licenciement de Stéphane Moreau reste posée. « Il ne peut pas rester chez Nethys. On ne peut pas continuer à travailler avec celui qui a mis en place tout ce système. » La

position du cdH est donc que le nouveau conseil d'administration de Nethys doit maintenant travailler à ce départ.

Un avis que ne semblent pas partager tout le monde. L'idée posée sur la table au CA de Finanpart, actionnaire de Nethys,

est bien d'aménager le statut d'administrateur-délégué de Stéphane Moreau mais de le conserver comme directeur-général. Car d'aucuns continuent à mettre en avant ses compétences de gestionnaire. ■ **J.-C.H.**